



Un nouveau rendez-vous dominical !

Annoncé à l'occasion de l'inauguration du nouveau pôle de commerces de proximité en avril dernier, le marché de Sainte-Colombe sera une réalité le 1er septembre prochain !

Après la réhabilitation de l'ancien relais routier, s'il y a bien un projet qui trottait dans la tête des élus municipaux depuis quelques années, c'était bel et bien la création d'un marché. Eh bien, dès la rentrée prochaine, cela sera chose faite ! Fruits, légumes, poissons, fromages ... Plus besoin de courir à droite et gauche le week-end pour aller faire ses courses, ce sont elles qui viendront à vous ! Après l'installation de notre boulanger et de notre fleuriste, l'arrivée de ce marché dominical vient conforter l'attractivité et le dynamisme de la commune. Il se tiendra tous les dimanches, de 8 heures à 13 heures, sur l'espace de stationnement situé à l'arrière du pôle de commerces de proximité.

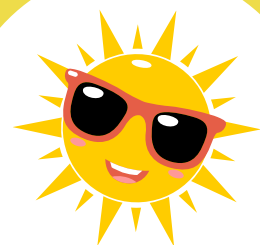
Il n'y a pas à dire, dans le Provinois, Sainte-Colombe est, réellement, l'endroit où il faut être. 🕶️



Information - Information - Information

La mairie sera
exceptionnellement
fermée au public :

le vendredi 16 août 2024



Mairie de Sainte-Colombe : le changement, c'est le samedi !

A compter du 1er septembre 2024, les jours et horaires d'ouverture de la mairie au public le samedi seront modifiés. Jusqu'ici accessible deux samedis par mois, l'hôtel de ville sera, désormais, ouvert :

**le 1er samedi
de chaque mois uniquement
de 9h30 à 11h45**

Attention :

La mairie sera fermée si le 1er samedi est précédé d'un jour férié.

Ce changement fait suite au constat régulier d'une faible fréquentation des administrés au cours de ces journées. Retrouvez, dans le tableau ci-dessous, la totalité des jours et heures d'ouverture de la mairie au public :



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	9h à 12h	Fermé au public	9h à 12h	9h à 12h	9h à 12h	1er samedi de chaque mois 9h30 à 11h45*
Après-midi	13h à 17h30	Fermé au public	13h à 16h30	13h à 17h30	13h à 16h	

Sauf juillet et août



Une date à noter !

Le dimanche 1er septembre, de 10 heures à 13 heures, la salle Jeannine Griveau accueillera la deuxième édition du Forum des associations, organisé par la mairie. Une belle occasion de renouveler son adhésion ou de partir à la découverte des différentes activités proposées par les associations de Sainte-Colombe et de ses environs.

Information - Boucherie

La boucherie de Septveilles sera en congés du **dimanche 4 août au mercredi 21 août 2024 inclus**. Réouverture le jeudi 22 août 2024 à 8 heures.

Par ailleurs, à compter du 1er septembre, la boucherie change ses jours de fermeture :

- lundi : fermée
- mardi : ouverte (8h-13h et 16h-19h)
- mercredi : fermée
- jeudi : ouverte (8h-13h et 16h-19h)
- vendredi : ouverte (8h-13h et 16h-19h)
- samedi : ouverte (8h-13h et 16h-19h)
- dimanche : ouverte (8h-13h)



La déco qu'il vous faut

Une festivité à sublimer, un anniversaire, un enterrement de vie de jeune fille, un baptême, un mariage ou une fête de révélation du sexe de son bébé ?

Axelle_dco est la personne qu'il vous faut ! Elle saura vous concocter une décoration 100 % sur mesure et originale.

Contact : 07.61.84.38.09



Caramels, bonbons et chocolats ...

Le maire de Sainte-Colombe, Alain Balducci, et les élus du Conseil municipal ont procédé à la traditionnelle distribution des colis offerts aux habitants âgés de 68 ans et plus. Un petite attention toujours aussi appréciée !

Bien dégagé au niveau de la rue, s'il vous plaît

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes ou haies situés sur leur propriété, en bordure de voie publique. Il est rappelé, en effet, que ces végétaux ne doivent pas empiéter sur les trottoirs et constituer une gêne pour la circulation des piétons.

En cas de non-action, la mairie peut être amenée, pour des raisons de sécurité, à faire procéder à l'élagage aux frais des propriétaires.

A noter qu'ils doivent, aussi, veiller à ce que les branches d'arbres, d'arbustes ou de haies situés sur leur propriété ne viennent pas toucher les câbles électriques ou téléphoniques. En cas d'incident, la responsabilité des riverains pourrait être engagée.



8 septembre : Journée pêche

Plan d'eau de Sainte-Colombe
renseignement : 06.08.89.66.63
organisé par le Comité des fêtes

Inscription :

- lundi 26 août - 17h30-19h30 - salle du Lavoir
- dimanche 1er septembre - 9h30-12h - salle des fêtes



1er septembre : Forum des associations

10h-13h - salle Jeannine Griveau
organisé par la mairie de Sainte-Colombe



28 septembre : Loto

20h00 - salle Jeannine Griveau
(ouverture des portes à 18h30)
Buvette et restauration sur place
réservation : 06.10.03.68.89 / 06.08.89.66.63
organisé par le Comité des fêtes

Etat civil

Naissances

Khadija ANAYA

Malo LECOMTE

Décès

Christian DUHAYER

Léone PAYRAT

